



Ligue Régionale d'Escrime des Pays de la Loire



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR *Samedi 30 août 2014*

Etaient présents : Laetitia MULLER, Guillaume MICHON, Brigitte DAVY, Bernard CONAN, Pierre ROLLAND, Myriame ALBERT, René LEMBERT, Jean Claude ULYSSE, Nathalie BOURREAU, Estelle JOLY, Michel RELET, Jean François ANDRE, Rolland COLIN, Wistan PLATEAUX, Jean-Michel SAGET, Guy DAVY (Président du CD72)

Etaient excusés : Carol RUCHAUD, Michel BODET, Jean Dominique DILHAN, Philippe LAGISQUET (Pouvoir à L. MULLER),

Invités :

Cyrille CAILLOUX, Jordan MOINE, Jérôme GEORGES

Invités et Excusés :

MT. PRADELLE (Présidente du CD49), Benoît PINCEMAILLE (Président du CD53), David BUCQUET, Dorin VARZARU, Eric DAVY, Bruno DELATTRE.

Début de séance : 11 h 30 – Fin de séance : 18 h 00

Membres du CD : 14 présents, 4 excusés, 1 pouvoir soit 15 voix sur 18 membres : le quorum étant atteint le Comité Directeur de ce jour peut délibérer.

PREAMBULE

Accueil par la Présidente et remerciements aux personnes présentes.

Un tour de table permet aux nouveaux participants de se présenter.

Brigitte DAVY remercie les membres du Comité Directeur qui ont voté pour elle au poste de Secrétaire Générale.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 28.06.14

Intervention de Jean-Michel SAGET qui souhaite faire retirer le paragraphe de la page 12, à savoir :

« *Les principaux désaccords portent sur des axes majeurs de la vie sportive de la Ligue : ETR, stages, CRE.* »

Après discussion, le mot « désaccords » du paragraphe ci-dessous est remplacé par « divergences » :

« *Les **principales divergences** portent sur des axes majeurs de la vie sportive de la Ligue : ETR, stages, CRE.* »

RESOLUTION

Le compte-rendu du Comité Directeur ainsi corrigé en version 02 du 28.06.14 est adopté par 11 voix pour et 4 abstentions.

2 – ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS DE LIGUE ET EPREUVES DE ZONE

Précision technique liée à la planification des Championnats de ligue : les Championnats de Ligue sont avancés dans la saison par rapport à l'année passée afin qu'ils puissent être pris en compte dans les classements nationaux et attributives de quotas fédéraux au 1^{er} février 2005.

Dates	Championnat	Organisateur
Samedi 8 novembre 2014	Ligue Cadets/Séniors équipes EH/ED - FH/FD	ASBR
Dimanche 9 novembre 2014	Ligue Cadets/Séniors individuel EH/ED - FH/FD	ASBR
Dimanche 7 décembre 2014	H2024 minimes - EPREUVE DE LIGUE - 6 armes	Angers SCO
Dimanche 18 janvier 2015	<p><u>Matin</u> : Ligue Juniors individuel FH/FD - EH/ED Ligue individuel Cadets/Séniors SH/SD Ligue individuels juniors SH/SD</p> <p><u>Après-midi</u> : Ligue Equipe 6 armes Juniors Ligue équipe Cadets/Séniors SH/SD</p>	En l'absence de candidats, un nouvel appel à candidature est nécessaire.
Dimanche 01 février 2015	H2024 Minimes - ZONE individuels EH/ED	Escrime Herbretaise
Dimanche 15 mars 2015	Ligue Individuels Minimes 6 armes	Angers SCO
Samedi 23 mai 2015	Ligue Equipes Minimes 6 armes	Escrime Choletaise
Dimanche 24 mai 2015	JRJ individuel 6 armes Po/Pu/B	Escrime Choletaise
Dimanche 14 juin 2015	JRJ Equipes 6 armes Po/Pu/B	Epee Sablaise

3 – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT ETR (COMPOSITION, FONCTIONNEMENT PAR COMMISSIONS D'ARMES ET COMMISSIONS CONNEXES, JOURNEE DU 20/09/14)

Présentation et lecture par la Présidente de sa feuille de route et de la nouvelle projection de l'ETR. Le document de présentation est annexé au présent compte-rendu.

☞ *Constitution de l'ETR et Commissions (Cf. Document annexé)*

RESOLUTION

Après échanges entre les membres du Comité, il est décidé d'apporter une précision au paragraphe « Composition de l'ETR ». Il est noté que l'ETR est notamment composé « d'un représentant par département nommé par le Comité Départemental en lien avec le CTS (ou le coordonnateur de l'ETR). Ce représentant est licencié dans le département considéré (44, 49, 53, 72, 85) **ou enseignant, licencié dans la Ligue, et « actif » d'un club du département considéré.**»

A ce jour, les Présidents de Comités Départementaux 53 et 44 ont répondu à la Présidente : le CD 53 sera représenté par Me Bruno Delattre et le CD 72 par Me Eric Davy. Les CD 49, 44 et 85 annonceront leurs représentants dans la semaine à venir.

🔗 Commission de Développement de la Formation et de l'Emploi

Elle est créée en lieu et place de la commission des éducateurs conformément au Règlement Intérieur de la Ligue qui précise :

- La Commission des Educateurs est une commission facultative,
- Le Comité Directeur pourra, à tout moment, demander la création d'autre(s) commission(s) dont la composition, la mission et la durée devront être définies.

🔗 Commission d'Arbitrage

Les principes de la composition de la commission d'Arbitrage sont révisés (Cf. document annexé)
La Commission en place jusqu'à la fin de la saison dernière est dissoute et sera reconstituée selon les nouveaux principes édictés.

Maître David BUCQUET assurera par intérim la Présidence de cette commission en vue de l'organisation de la prochaine JNA de septembre.

Le projet du règlement de la CRA pour la saison 2014-2014 devra être réadapté car il intègre un organigramme qui n'est plus en cohérence avec les nouveaux principes de constitution de la commission.

Un appel à candidatures sera effectué dès le 01/09/14 afin que les commissions référencées puissent se constituer et commencer à se mettre en place le 20/09/14, à l'occasion de la Journée Régionale des dirigeants, enseignants et bénévoles.

Les membres de toute commission sont proposés par le Bureau et élus par le comité directeur.

Toutes les commissions élisent leur président parmi leurs membres.

🔗 Rémunération du personnel membre de l'ETR, déjà salariés dans une association

☞ Principe de la mise à disposition de personnel entre associations, sans but lucratif. Un projet de collaboration avec Profession Sport va être mis à l'étude.

Bien que l'Assemblée Générale de la Ligue de juin dernier ait accordé un blanc-seing à sa Présidente pour mettre en œuvre un nouveau fonctionnement technique, et par conséquent que rien ne l'y oblige la "Présidente, dans un esprit de collaboration, souhaite que les membres du Comité Directeur s'expriment sur sa feuille de route. Elle soumet donc à la délibération cette nouvelle projection de l'ETR :

RESOLUTION

Après des débats constructifs, le projet de la nouvelle projection de l'ETR est adopté en l'état à titre expérimental, par 3 abstentions et 12 voix pour, avec la possibilité d'une adaptation éventuelle en cours de saison des principes définis.

4 – POLITIQUE SPORTIVE : ORGANISATION DU STAGE DE REPRISE DE FIN SEPTMEBRE

La Présidente explique qu'elle n'est pas favorable au maintien de l'organisation de ce stage. Cette organisation est prématurée pour plusieurs raisons :

- Le nouveau fonctionnement technique de l'ETR n'est pas encore en place : les membres de l'ETR ne sont pas tous désignés, les commissions d'Armes ne sont pas constituées et par conséquent leur orientations sportives pour la saison à venir non arrêtées,
- Les modalités de rémunération des cadres intervenant sur les stages ou autre manifestation ne sont pas déterminées,
- Les modalités de gestion des inscriptions aux stages sont en cours de révision et insuffisamment finalisées,

Laetitia MULLER
Présidente
1 impasse du Chablais
44470 Thouaré S/Loire
presidente@escrime-pdl.org

Guillaume MICHON
Vice Président
10 rue des vallées
85220 Saint Réverend
guillaume@escrime-pdl.org

Carol RUCHAUD
Vice Présidente
3b promenade Georges Godet
85100 Les Sables d'Olonne
carol@escrime-pdl.org

Bernard CONAN
Trésorier
67 av de la Cholière
44700 Orvault
tresorier@escrime-pdl.org

Brigitte DAVY
Secrétaire Générale / Secrétaire aux licences
53, Boulevard Paul Chantrel
72000 Le Mans
secretaire-generale@escrime-pdl.org

- Les clubs viennent de faire leur rentrée et n'ont pas encore effectué de véritable reprise avec leurs tireurs. Les tireurs ne sont pas prêts. Tous les tireurs ne sont pas encore rentrés.

Après débat, le maintien du stage fin septembre est soumis au vote :

RESOLUTION

Les membres du Comité Directeurs présents décident du maintien du stage à Angers du 27 au 28/09/14 par 6 voix pour et 4 voix contre.

3- POINTS DIVERS

3.1- Subventions CNDS et régionales

- La subvention du **CNDS** de 23 000€ a été versée cet été au titre de la saison 2013-2014.
- **La Région** a accordé à la Ligue une subvention de 8 000€ pour l'achat de 2 handifix et 4 fauteuils, sur un budget de 18 000 €. Bernard CONAN propose qu'une demande d'aide soit faite aux MMA.
- le Club de MBE doit à la Ligue la somme de 829,80 €. Le MBE est dissout depuis fin août. La Présidente et le Trésorier vont prendre contact avec les dirigeants des nouveaux clubs issus de la dissolution, Escrime Choletaise et Escrime Herbretaise, afin d'essayer de régler ce litige.

RESOLUTION

Le Comité directeur de la Ligue décide que les clubs issus de la dissolution du club MBE, à savoir Escrime Choletaise et Escrime Herbretaise, dont l'affiliation est en cours, ne seront pas considérés comme de nouveaux clubs et ne percevront pas l'aide versée par la Ligue habituellement aux associations nouvellement créées.

3.2- Stage éco-conduite à l'automobile club d'Ancenis (Action « Développement Durable » subventionnée par la région) : une subvention de 400 € est allouée par la région. Il faut au moins 3 participants pour pouvoir organiser un stage. Les clubs vont être relancés. La question de la possibilité de « greffer un stagiaire » sur un stage existant sera posée.

3.3- Opération « 200 féminines »

Bernard Conan a relancé les comités départementaux afin que les clubs puissent faire la promotion de cette opération dans la presse locale.

Rappel du principe de cette opération : 100€ de remise par licence féminine limité aux 200 premières nouvelles inscrites, pratiquantes fédérales.

Une clef de répartition par club a été établie en fonction du nombre de licenciés, Cf. tableau ci-dessous.

Cette action est subventionnée par le CNDS (5500 €).

Un point sera fait aux vacances de la Toussaint en vue d'un réajustement éventuel de la répartition des quotas par club.



Tableau de répartition des quotas :

	0-50	51-100	101-150	151-200	201-300	
LAVAL		64				7
LOUE	43					6
NEUVILLE		55				7
LE MANS		91				7
SABLE	42					6
LA FLECHE	6					6
SCO ANGERS				191		12
NDC ANGERS			101			11
CSAD ANGERS		86				7
SAUMUR		58				7
CHEMILLE						7
CHOLET						6
CHATEAUBRIANT	33					6
ORVAULT	16					6
SAINT HERBLAIN		82				7
SAINT NAZAIRE		89				7
ASBR REZE		57				7
VALLET						6
NEC NANTES					279	25
CEN NANTES			113			11
ERNM NANTES		81				7
LES HERBIERS						6
ST GILLES EV		76				7
SABLES OLONNE	45					6
FONTENAY LE COMTE	19					6
ROCHE SUR YON		77				7
						203

Laetitia MULLER
Présidente
1 impasse du Chablais
44470 Thouaré S/Loire
presidente@escrime-pdl.org

Guillaume MICHON
Vice Président
10 rue des vallées
85220 Saint Réverend
guillaume@escrime-pdl.org

Carol RUCHAUD
Vice Présidente
3b promenade Georges Godet
85100 Les Sables d'Olonne
carol@escrime-pdl.org

Bernard CONAN
Trésorier
67 av de la Cholière
44700 Orvault
tresorier@escrime-pdl.org

Brigitte DAVY
Secrétaire Générale / Secrétaire aux licences
53, Boulevard Paul Chantrel
72000 Le Mans
secrtaire-generale@escrime-pdl.org

3.4- Commission matériel

Présentation par Guillaume MICHON des propositions d'allocation tarifaire du matériel détenu par la Ligue pour la saison 2015-2016

↳ Propositions de modifications d'attribution des Pistes Moquettes pour la saison 2015-2016

Fonctionnement :

Retrait et retour des pistes au NEC uniquement sur présence du directeur de la salle.

Financement :

Soit : Augmentation de la cotisation annuelle Club – montant actuel de 60€ proposition à 75€

Environ 30 clubs (hors artistique) dans la ligue x75€ = 2000€ soit le prix d'une piste.

Soit : Pas d'augmentation de la cotisation annuelle Club mais création d'une location des pistes pour les Compétitions des clubs hors organisation Ligue et FFE

10€ la piste soit pour 11 pistes 110€

Soit : les deux options ci-dessus.

RESOLUTION

Les membres du Comité Directeur estiment que les tireurs de tous les clubs utilisent le matériel. Ils décident à l'unanimité de proposer à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue une augmentation de la cotisation matériel de 20 €. La cotisation annuelle serait ainsi portée à 80€.

↳ Propositions de modification d'attribution des kits « premières touches » pour la saison 2015-2016

Fonctionnement :

RAPPEL 120 Kits Ligue disponibles.

Réassortiment des Kits par package de 10 et de 20. (Rachat de sac de transport)

Complément de matériel en fonction des besoins.

30 kits seront réservés exclusivement aux opérations ponctuelles.

Financement :

Mise en location des kits sur la base d'une grille tarifaire (1 kit = 1 masque, 1 arme, 1 veste)

	Caution	Saison	Mois	Semaine
Lot de 10 Kits premières touches.	750 €	250 €	30 €	10 €
Lot de 20 Kits premières touches	1500 €	500 €	60 €	20 €
Lot 20 + 10 Kits premières touches	2200 €	750 €	90 €	30 €

RESOLUTION

Les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité de proposer à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue le projet de location ci-dessus.

Pour les clubs concernés, il peut être prudent d'aviser leur correspondant USEP, dès à présent, de la possibilité d'application de ces tarifs de location dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Le prêt de kits auprès de la mairie de Savigné l'Evêque est évoqué. Il a fait l'objet d'une convention. Le président de la commission confirme que le nécessaire sera fait le nécessaire pour récupérer le matériel. Jean-Michel SAGET va contacter la mairie.

↳ Livrets et blasons

Rappel pour les commandes de Livrets et blasons : s'il y a urgence, le club doit prévoir de payer les frais de port (envoi postal). L'idéal pour un club est de récupérer la commande sur un lieu de compétition.

3.5- BPJEPS Escrime CREPS de Nantes

Jean Michel SAGET fait part aux membres du Comité Directeur d'un seuil limité à 10 inscriptions pour l'ouverture de ce BPJEPS. Dans l'immédiat, le CREPS enregistre 8 candidatures. La date limite des inscriptions est fixée au 1^{er} septembre 2014.

Quatre candidats pour les Pays de la Loire :

Olivier Bourreau (Sablé sur Sarthe)
François Thébault (Le Mans)
Sébastien Morisseau (CEN)
Julien Petit (Escrime Herbetaise)

Jean-Michel SAGET propose qu'une enveloppe de 3 000 € soit prévue, avec possibilité de réajustement, pour prendre en charge les dépenses telles que les frais d'hébergements, de déplacements et de restaurations, sur justificatifs.

RESOLUTION

Les membres du Comité Directeur ne s'opposent pas à cette proposition qui nécessite un examen budgétaire approfondi.

3.6- Réunions

Le prochain Comité Directeur est fixé au samedi 18 octobre 2014 à Angers.
La journée régionale des bénévoles aura lieu le 20 septembre 2014.

L. MULLER
Présidente



B. DAVY
Secrétaire de séance



Laetitia MULLER
Présidente
1 impasse du Chablais
44470 Thouaré S/Loire
presidente@escrime-pdl.org

Guillaume MICHON
Vice Président
10 rue des vallées
85220 Saint Réverend
guillaume@escrime-pdl.org

Carol RUCHAUD
Vice Présidente
3b promenade Georges Godet
85100 Les Sables d'Olonne
carol@escrime-pdl.org

Bernard CONAN
Trésorier
67 av de la Cholière
44700 Orvault
tresorier@escrime-pdl.org

Brigitte DAVY
Secrétaire Générale / Secrétaire aux licences
53, Boulevard Paul Chantrel
72000 Le Mans
secrtaire-generale@escrime-pdl.org